

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 352

présenté par
M. Charié, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 21

Dans l'alinéa 3 de cet article, substituer au mot :

« des »,

le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.